

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00598

Numéro SIREN : 828 386 243

Nom ou dénomination : PLAC'ART CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt 7921

# **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'an Deux Mille Vingt Deux,  
Le premier janvier  
A Dix Heures,

Je soussigné, Monsieur AUDIER Anthony, associé unique de la société « PLAC'ART CONCEPT », E.U.R.L, au capital de 1000 €, dont le siège social est sis à LES PENNES MIRABEAU, 429 Bdd Marius Brémond, immatriculée au R.C.S. d'Aix En Provence sous le numéro 828 386 243, s'est rendu au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Poursuite de l'activité malgré la perte de plus de la moitié du capital social.
- Questions diverses.

## **LA DISCUSSION EST OUVERTE**

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés décide la poursuite de la société ARNAUD ASSOUMANI malgré la perte de plus de la moitié du capital social sur l'exercice 2020. Il est ici précisé que le capital social sera reconstitué sur les trois exercices suivants.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôts, et autres qu'il appartiendra.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE ET PERSONNE NE DEMANDANT PLUS LA PAROLE, LA SEANCE EST LEVEE A ONZE HEURES.**

**DE TOUT CE QUE DESSUS, IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL SIGNE PAR TOUS LES ASSOCIES PRESENTS, PAR LE GERANTS, PAR LA PRESIDENTE DE SEANCE.**

**Monsieur AUDIER Anthony**

